

Association Cerebral Jura

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 août 2020 19h30 aux Ateliers Protégés Jurassiens Jolimont 11 à Delémont

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2019
4. Rapport annuel de la présidente
5. Comptes 2019 et rapport de la fiduciaire
6. Approbation du budget 2020
7. Comité
8. Activités 2020
9. Assemblée générale 2021
10. Divers

1. Ouverture de l'Assemblée générale

La présidente, Françoise Ruiz, souhaite à toutes et à tous la bienvenue et déclare la 56^e Assemblée générale (ci-après Assemblée) ouverte.

En préambule, elle souhaite la bienvenue au directeur financier de l'Association Cerebral Suisse, Beat Ris auquel elle laisse la parole. Il remercie du bon accueil qui lui est fait et mentionne que la situation sanitaire actuelle apprend à devoir faire face à l'incertitude. Concernant l'année 2020, il informe que l'Association Cerebral Suisse a demandé à l'OFAS que les prestations 2020 soient versées aux associations régionales dans leur intégralité. Pour l'heure, l'association faitière n'a pas de réponse de l'OFAS. La parole est laissée à Françoise Ruiz.

La présidente mentionne qu'après avoir repoussé l'Assemblée du 20 mars 2020 au 21 août 2020 en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie de coronavirus, l'Assemblée a été convoquée dans le délai statutaire dans son courrier du 12 mars 2020. Remerciements sont faits aux membres qui avaient répondu.

La semaine précédant l'Assemblée du 21 août 2021, le Comité a décidé de son maintien en prenant garde aux règles sanitaires en vigueur. Le verre de l'amitié et la collation seront ainsi servis durant la séance.

Françoise Ruiz remercie la direction et le personnel des Ateliers Protégés Jurassiens de Delémont de leur accueil ainsi que le personnel de la boulangerie et de la cuisine qui ont préparé la collation.

Elle ajoute que Beat Ris représente également Michel Jeanbourquin, président du Comité central, et Konrad Stokar, deuxième directeur de l'Association Cerebral Suisse. La présidente salue Pierre Ackermann, membre et représentant de Fragile Jura.

Elle lit le message très émouvant reçu de la Ministre Nathalie Barthoulot et excuse également les directeurs de la Fondation des Castors. Plusieurs personnes se sont excusées dont Madame Roueche. La liste des personnes excusées est annexée au procès-verbal.

Actuellement, l'Association se trouve dans une situation incertaine. Raison pour laquelle certains points qui devaient être présentés en mars 2020 ont dû être revus en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et deux points portant sur la révision des statuts et le sous-contrat de prestations sont reportés à l'année suivante.

Elle informe l'Assemblée de la décision du Comité prise lors de sa séance extraordinaire du 22 avril 2020, d'interrompre toutes les activités 2020 de l'Association, en raison de la dangerosité de la covid-19 envers son public fragile. Dans un même temps, il a été contraint de demander le chômage partiel pour son secrétariat.

Au nom du Comité, la présidente remercie l'Assemblée de ses nombreux témoignages de soutien envers l'Association, notamment, de la confiance des membres pour la gestion du budget 2020.

L'ordre du jour proposé est accepté par l'Assemblée.

N°	Descriptif	Remarque-s
1.1	L'ordre du jour est accepté par les membres présents	AG

2. Nomination des scrutateurs

Fabien Barelli et Fabien Borer sont nommés en qualité de scrutateurs.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
2.1	Fabien Barelli et Fabien Borer sont nommés en qualité de scrutateurs.	AG

3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 mars 2019

Le procès-verbal est approuvé sans modification et remerciements sont faits à son auteure.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
3.1	Le procès-verbal du 22 mars 2019 est approuvé sans modification.	De suite

4. Rapport annuel de la présidente

L'année 2019 a été riche en activités proposées aux personnes en situation de handicap et membres de l'Association.

La présidente relate les différentes prestations réalisées durant l'année 2019, en commençant par les activités pour lesquelles l'Association Cerebral Jura (ci-après Association) est tenue d'organiser conformément au sous-contrat OFAS :

5 week-ends ont été organisés, totalisant 58 participants accompagnés par 25 éducateurs et personnes bénévoles (correspondent à 206 journées de loisirs). Ces week-ends ont eu lieu du 17 au 19 mai au chalet le Cazot en Valais, du 6 au 8 septembre au Chalet le Petit Poucet en Valais également, du 13 au 15 septembre deux week-ends se sont déroulés à Vaumarcus et à Charmey. Le dernier week-end a eu lieu au Fil du Doubs du 26 au 27 octobre.

21 personnes inscrites ont également participé au cours "Approche socio-thérapeutique avec le cheval" au manège Bourquard à Glovelier. Elles ont été encadrées par 3 monitrices, 1 personne bénévole et des éducateurs spécialisés. Les cours ont eu lieu du 5 avril au 5 juillet et le 2^e semestre du 23 août au 22 novembre. En tout 340 heures de thérapie ont été enregistrées. Les cours ont été fusionnés pour former un grand groupe. Les participants ont ainsi pu bénéficier du matin entier pour suivre les cours de thérapie équestre. Ils ont pu ainsi faire de nouvelles connaissances et créer de nouveaux contacts. Les participants aux cours viennent d'Accueil de jour des Ateliers Protégés Jurassiens de Delémont et de Pinos.

A l'occasion du 55^e anniversaire de l'Association, 3 sorties d'une journée ont été proposées aux membres : le 25 juin la sortie des artistes avec les élèves du collège de Delémont, le 6 juillet la sortie récréative en car adapté à Aquatis, et le 26 octobre la sortie de détente aux bains de Schönbuehl également en car adapté. Ces 3 sorties ont réjoui 63 participants accompagnés par 36 bénévoles.

Plusieurs personnes ont sollicité des conseils divers auprès du secrétariat les a aidées et accompagnées dans leurs démarches.

Le bulletin « Autre Regard » continue à paraître deux fois par année. L'impression et l'assemblage sont toujours confiés aux services de bureautique des Ateliers Protégés Jurassiens. Le travail est très bien réalisé et les délais respectés. Un grand merci est adressé aux collaborateurs de cet atelier pour leur professionnalisme. Outre les membres qui le reçoivent, il est aussi envoyé aux pédiatres du canton, aux ergothérapeutes, aux physiothérapeutes et aux partenaires de l'Association.

L'année dernière, avait été annoncé l'analyse du service SOS-Relève en vue de le redynamiser. Peu utilisé car non subventionné, il est onéreux pour les parents d'assumer à eux seuls les coûts inhérents à une relève. Un nouveau compte don destiné au service SOS-Relève a été créé en fin d'année passée ; le montant des dons récoltés s'élève à fin 2019 à CHF 750.-.

Le groupe de parole de parents animé par Marie-Thérèse Faivre continue d'avoir du succès. En 2019, il s'est réuni à 6 séances avec la participation de 23 présences. Ces soirées de partages sont d'un grand soutien psychologique ! En outre, elles permettent d'échanger sur de nombreuses thématiques, telles que les aspects relatifs au handicap, aux assurances sociales, à la fratrie, etc. Pour intégrer ce groupe il faut s'adresser au secrétariat de l'Association.

Les personnes ci-après représentent les intérêts de l'Association et de ses membres au sein de différents conseils ou groupes. Ce sont :

- Françoise Ruiz pour le groupe ressource Proches aidants, Forum handicap Jura et la représentation des associations et de proches au sein de la plateforme Junorah
- Pascal Hubleur pour le Conseil de la Fondation les Castors
- Yvonne Ren pour le Conseil de la Fondation CERAS

- Joëlle Girardin pour la Fédération des associations jurassiennes des parents d'élèves (FAPE), pour le Conseil scolaire, où elle représente les parents d'enfants en situation de handicap.

Elle les remercie de leur engagement.

Marie-France Barth et Pascal Hubleur se sont rendus à la rencontre des présidents des associations régionales à Bienne le 15 juin 2019. Pascal Hubleur et Françoise Ruiz ont représenté l'Association à la 63^e Assemblée des délégués le 19 octobre 2019 à Bienne.

En 2019, le Comité s'est réuni à 10 reprises, pour traiter la gestion courante de l'Association, les prestations en faveur des personnes en situation de handicap, les comptes, le budget, les activités liées au 55^e et projets 2019, les préoccupations en lien avec l'OFAS et le nouveau sous-contrat de prestations.

Plus de 1'493 heures de bénévolat ont été effectuées à titre honorifique (séances du Comité, représentations dans divers conseils et associations, etc.) et par des personnes bénévoles qui ont soutenu l'Association lors des diverses manifestations et activités proposées aux membres et institutions. La présidente les remercie de leur engagement.

L'Association a participé à la journée Proche aidants le 30 octobre et également à la course caritative l'Hivern'Alle organisée par Alexandre Gerber, lequel est cordialement remercié de son initiative. La parole est donnée à Marie-France Barth, vice-présidente, concernant cette magnifique journée !

Lors de l'Assemblée générale de mars 2019, Alexandre Gerber, jeune homme de 22 ans, s'approche du Comité en proposant d'organiser une course caritative, la dernière course à pied de l'année dans la région, dont les profits seraient reversés à Cerebral Jura ainsi qu'à l'AJAFEC.

Ainsi, en date du 28 décembre 2019, sur la ligne de départ de cette seconde édition de l'Hivern'Alle, ce sont 280 coureurs, toutes catégories confondues, qui se sont élancés, par 3 petits degrés brumeux. Les coureurs, sportifs accomplis ou non, ont ainsi parcouru plus de 840 km et plus de CHF 4'000.- ont été récoltés.

Les recettes de la course ont été reversées aux deux associations en date 24 février 2020. Lors de cette cérémonie, un chèque de CHF 2000.- a été remis à chaque association. Selon le souhait d'Alexandre, l'argent sera utilisé par Cerebral Jura afin d'acquérir une joëlette.

La vice-présidente remercie Alexandre de son initiative ; elle remercie également toutes les personnes bénévoles qui ont contribué à l'élaboration de cette manifestation et tous les participants de cette magnifique journée !

Actuellement, l'Association étudie plusieurs pistes pour l'acquisition de la joëlette, du complément de financement que cela implique, de son stockage et de son entretien. Les membres seront informés de l'avancement du projet.

La présidente remercie Marie-France de ce partage et donne la parole à la trésorière pour les comptes.

5. Comptes 2019 et rapport des vérificateurs des comptes

Antonella Donadei expose son rapport des comptes 2019 qui présentent déficit de CHF 5'165.90. Le total des charges s'élève à CHF 89'461.11 et les produits à 84'295.21. Le montant des dons reçus s'élèvent à CHF 4'740.00. Ce montant comprend des dons de parti-

culiers, de communes, de bourgeoisies, de paroisses réformées et catholiques. Outre ces donateurs, les week-ends et les cours ont reçu le soutien de l'OFAS, de la délégation jurassienne à la Loterie romande, des fondations Denk an Mich et Cerebral Suisse.

Le groupe de parole parents a reçu une subvention du canton par le biais du Groupe ressource Proches aidants pour un montant de CHF 2'000.-, couvrant les frais d'honoraires et d'organisation.

Les fonds propres s'élèvent à CHF 154'101.82. Les comptes de l'Association sont donc en bonne santé.

Afin que les rentrées d'argent ne pèjorent plus l'Association, de nouveaux comptes dons ont été créés en faveur du service SOS-Relève et des activités liées à l'art. 74 (en relation avec l'OFAS). Maintenant que l'Association est officiellement informée sur le montant de couverture CC4 positif s'élevant à CHF 46'468.-, il a été inscrit au bilan pour une meilleure transparence. Ce montant devra être à zéro (même légèrement en-dessous) à la fin du nouveau sous-contrat de prestations 2020-2023, c'est la raison pour laquelle les prochaines années devront se solder par un déficit et non un bénéfice.

La parole est laissée à la secrétaire pour faire lecture des comptes en détail.

La trésorière lit ensuite le rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint, et remercie la fiduciaire Fidag de ses conseils et de leur travail.

Elle invite l'Assemblée à accepter les comptes 2019 et à donner décharge au Comité par un lever de mains.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
5.1	Les comptes sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au Comité	De suite

Election de l'organe de contrôle

Comme le prévoit le statut (art. 22), l'organe de contrôle est réélu chaque année. La présidente propose de continuer de fonctionner avec la fiduciaire Fidag (anciennement JurAvenir), qui donne pleine satisfaction et conseille l'Association depuis plusieurs années. De plus, son soutien pour les questions relatives à l'OFAS et les stratégies à adopter sera précieux durant l'année à venir.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
5.2	L'organe de contrôle Fidag à Delémont est réélu pour une année	De suite

6. Approbation du budget 2020

La parole est laissée à la trésorière pour la présentation du budget 2020. Il a été adopté initialement par le Comité lors de sa séance du 24 février 2020 avant la crise sanitaire. Il a ensuite dû être adapté en cours de route en fonction des implications financières liées à la crise sanitaire.

Comme mentionné dans la présentation des comptes, le montant CC4 est positif et doit être à zéro voire en négatif au terme du sous-contrat de prestations 2020-2023. Ce montant s'élève à CHF 46'468.-.

Pour rappel, cela fait suite à la non prise en compte de l'OFAS des CHF 15'000.- versés annuellement par la Fondation Cerebral Suisse pour les frais de fonctionnement du secrétariat. Au lieu de les prendre comme tel, l'OFAS avait considéré ces montants comme prestations à effectuer.

Toutes ces prochaines années, l'Association va en conséquence faire bénéficier ses membres de prestations supplémentaires, raison pour laquelle le budget 2020 était initialement déficitaire. Or, toutes les activités 2020 programmées ayant dû être annulées à cause de la pandémie, le budget a dû être revu afin de correspondre avec la situation actuelle et devient cette fois-ci positif. Une colonne supplémentaire "Budget 2020 suite coronavirus" est ajoutée au budget initial.

A l'heure actuelle, l'Association n'a aucune nouvelle de l'OFAS concernant cette situation problématique et espère pouvoir en obtenir en fin d'année afin de préparer au mieux l'année 2021.

La trésorière laisse la parole à la secrétaire qui présente le budget avec un bénéfice de CHF 6'193,85 au lieu d'un déficit de CHF 14'438.-.

Le budget 2020 ne suscitant pas de questions, la présidente propose de l'approuver et est adopté à l'unanimité.

Françoise Ruiz remercie la trésorière et la secrétaire de leur excellent travail.

Décision de l'Assemblée :

N°	Descriptif	Remarque-s
6.3	Le budget 2020 est adopté à l'unanimité	De suite

7. Comité

La présidente informe l'Assemblée de la démission d'Henri Dominé, membre depuis plusieurs années au sein du Comité de l'Association. Très actif au sein du Comité, avec cœur et motivation, il a accompagné et aidé des personnes en situation de handicap et élaboré de nombreuses activités au sein de l'Association. La présidente salue l'engagement dont il a fait preuve durant toutes ces années et l'en remercie chaleureusement.

Le verre de l'amitié avec une petite collation sont servis durant la séance afin de remercier Henri Dominé de son engagement.

La présidente conclut en informant que des places au Comité sont disponibles pour les personnes intéressées.

8. Activités 2020

Avec la situation actuelle, le Comité a été contraint d'interrompre les prestations 2020 de l'Association afin de limiter les risques de transmission du coronavirus à son public fragile.

Ont dû être annulées les prestations suivantes :

- La sortie "Sur une note de musique", prévue le 16 mars 2020
- La thérapie équestre du 1^{er} semestre 2020
- Le week-end famille à Charmey, prévu du 8 au 19 mai 2020 (reporté à 2021)
- Le week-end à Vaumarcus pour Le Foyer, prévu du 26 au 28 juin 2020

- La thérapie équestre du 2^e semestre 2020
- Le week-end Le Cazot en Valais pour Le Foyer, prévu du 18 au 20 septembre 2020
- Le week-end Les Mottes au Jura pour PINOS, prévu du 25 au 28 septembre 2020
- La manifestation inclusive "Jeux pour tous" prévue le 26 septembre 2020
- Le groupe parents quant à lui est également en mode "pause"

Si la situation sanitaire le permet, une journée récréative sera organisée au dernier trimestre.

9. Assemblée générale 2021

La date du 19 mars 2021 est pré-réservée pour l'Assemblée 2021, sous réserve de modification en fonction de la situation sanitaire.

10. Divers

Plus personne ne désirant prendre la parole, la présidente remercie les membres et invités de leur attention et déclare l'Assemblée générale close à 21h05.

Delémont, le 23 septembre 2020

La secrétaire
Joëlle Girardin

Annexes : Liste des personnes excusées